RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

UNION- DISCIPLINE- TRAVAIL

**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

# NOTE D'INFORMATION N° 2063 du 14 OCTOBRE 2026

## Le Chef de l'État a présidé un Conseil des Ministres

Le Président de la République, S.E.M Alassane OUATTARA, a présidé ce mercredi 14 octobre 2026, au Palais de la Présidence de la République, un Conseil des Ministres.

A l'entame du Conseil, le Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, M. Pierre DIMBA, a fait une communication sur l'état des lieux de la lutte contre le cancer dans notre pays, à l'occasion de la campagne ''Octobre Rose'', dédiée à la lutte contre le cancer du sein.

Le Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle a révélé que la Côte d'Ivoire enregistre globalement 20.000 cas de cancer, tous cancers confondus (sein, prostate, utérus…), dont 5000 cas de cancer du sein détectés par an, tous sexes compris.

Il a ajouté qu'environ 6000 dépistages sont réalisés par an, et qu'un dispositif a été mis en place, grâce au Chef de l'État et également à la Première Dame, Mme Dominique OUATTARA. Ce dispositif est composé de centres de traitement et de dispositifs médicaux et de prise en charge, mais aussi du Centre National d'Oncologie Médicale et de Radiothérapie Alassane OUATTARA du CHU de Cocody (CNRAO), et de l'Institut de Médecine Nucléaire d'Abidjan.

Le Ministre Pierre DIMBA a fait noter également que les quatre (4) Centres Hospitaliers Universitaires d'Abidjan (Cocody, Treichville, Yopougon et Angré) sont tous équipés aujourd'hui de matériels de diagnostic, de dépistage et de prise en charge du cancer; tout en précisant que, bientôt, le Centre d'Oncologie Médicale et de Radiothérapie de Grand-Bassam sera achevé, opérationnel, et équipé des dernières technologies.

Évoquant la question des subventions, le Ministre de la Santé a précisé que sous l'égide du Président de la République, notre pays a signé des conventions avec de grandes firmes pharmaceutiques. Ce qui a permis de subventionner certains traitements qui auraient pu coûter entre 3 et 4 millions de F CFA, mais qui, aujourd'hui, sont quasi gratuits pour tous ceux qui sont inscrits à ce programme.

Il a également insisté sur l'engagement significatif de la Première Dame, Mme Dominique OUATTARA, dans cette lutte contre le cancer de façon globale, mais en

particulier contre le cancer pédiatrique. Pour matérialiser cet engagement, un panvillon de l'Hôpital Mère-Enfant de Bingerville, est entièrement dédié au cancer des enfants, où ils bénéficient d'un traitement gratuit.

Par ailleurs, il a souligné que dans cette lutte, l'intérieur du pays n'est pas oublié; d'autant que tous les CHR et Hôpitaux Généraux sont équipés de mammographes qui permettent de faire des dépistages, auxquels il faut ajouter des mammographes mobiles qui permettent d'aller dans les zones rurales les plus reculées.

Le Ministre de la Santé a souligné que tout ce dispositif a permis de multiplier par deux (2), le taux de survie estimé à cinq (5) années, et au taux de rémission des malades du cancer d'avoisiner celui des pays développés.

Pour terminer, il a indiqué que le défi le plus important demeure le dépistage, d'autant qu'il est avéré que plus le cancer est dépisté tôt, plus les chances de guérison sont grandes. C'est pourquoi, ''Octobre Rose'' est le mois qui offre l'occasion aux uns et aux autres d'être sensibilisés et de se faire dépister gratuitement dans les différentes formations sanitaires.

Au terme du Conseil des Ministres, le Ministre de la Communication, M. Amadou COULIBALY, Porte-parole du Gouvernement, a animé le traditionnel Point de presse.

L'on retiendra, entre autres, qu'au titre du Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, le Conseil a adopté un projet de loi relatif au budget de l'État pour l'année 2027 et le projet de l'annexe fiscale y afférent. Ce projet de budget est structuré en 27 dotations et 160 programmes. Il s'équilibre globalement en ressources et en charges à 18466,1 milliards de F CFA contre 17350,2 milliards de F CFA en 2026.

Le Conseil a également adopté, au titre du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, un décret portant ratification d'un accord de prêt d'un montant total de 199,6 millions d'euros, soit environ 124,369 milliards de F CFA, conclu le 8 juillet 2026, entre l'Association Internationale de Développement (AID) et la République de Côte d'Ivoire, en vue du financement du Projet Compétences pour l'Innovation, la Résilience et les Aspirations, phase 1. Ce projet vise à favoriser l'accès des jeunes et des travailleurs à des programmes de formation professionnelle de qualité en vue d'améliorer les résultats en matière d'emploi et la qualité de production dans les secteurs prioritaires.

**Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :**
Eric DRO DIOMANDE,
Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia
Tél : (+ 225) 27 20 31 44 89 – 07 49 40 00 63
E-Mail: eric.dro@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci